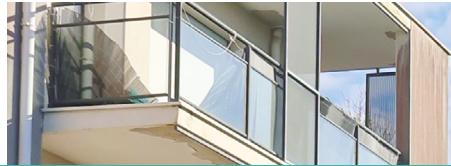


# PLESCOP MAG'

HIVER 2026 - GOAÑV 2026



## Grand angle

Pédaler en toute sécurité  
à Plescop



Nicolas Chiron,  
lauréat du prix  
Goût et Santé

Programmation  
culturelle  
du Poulpe

PLE COP  
PLE KOB

## Edito



## Sommaire

- 03 Actualités**
- 06 Retour en images**
- 09 Place au vélo !**



- 12 Culture**
- 15 Enfance-Jeunesse**
- 16 Vie Sociale**
- 17 Vie économique**
- 19 Agenda**
- 20 Calendrier des déchets**

Chères Plescopaises, chers Plescopais,  
Comme vous le savez, mon engagement municipal s'achèvera en mars prochain, après douze années passées à votre service en tant qu'Adjoint au Maire, puis douze années comme Maire. Assumer la fonction de Maire a été, pour moi, à la fois un immense honneur et une profonde source de satisfaction. Ces vingt-quatre années m'ont permis de servir notre commune et ses habitants avec engagement, dévouement et passion, tout en participant activement à la construction d'un avenir meilleur pour tous.

Je garderai en mémoire la richesse des rencontres, la diversité des projets menés et l'évolution de notre ville au fil des ans. Ma fonction de Maire a été rythmée par de nombreux défis à relever, mais aussi par des moments de partage, de solidarité et de concertation. Toutes les actions menées, petites ou grandes, ont contribué à façonner notre commune telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers l'ensemble des élus, des agents municipaux, des associations et des citoyens qui m'ont accompagné tout au long de ce parcours. Leur confiance, leur soutien et leur engagement ont été essentiels à la réussite de notre action commune.

C'est avec une certaine émotion et un sentiment d'accomplissement que je conclus ce chapitre de ma vie publique. Être Maire fut une expérience inoubliable, enrichissante à tous points de vue, et je demeure fier du chemin parcouru ensemble, en laissant à ceux qui me succéderont une commune tournée vers l'avenir et une situation financière saine.

En ce début d'année, j'adresse à tous mes concitoyens mes meilleurs voeux de santé et de bonheur, ainsi que mes voeux de pleine réussite à la future équipe municipale.

Bonne année !

Paotred ha maouezed ker a Bleskob, Evel ma ouïit sur a-walc'h e vo achu ma respect e Miz Meurzh-mañ 'za, àr-lec'h pevar blezad àrn-ugent en ho servij evel Eilmaer da gentañ hag evel Maer e-pad daouzek vlez. Bout bet é sammiñ ar garg a Vaer zo bet un enor hag ur c'hontatamant bras evidon. E-pad pevar blez àrn-ugent em eus gellet servij hor c'humun ha tud ar gumun, get gred ha mennantez, ha roet em eus bec'h evit sikour sevel un dazoned gwenn d'an holl.

Derc'hel a rin koun ag ar c'hejadennou puilh, ag an oberou a bep sort a zo bet kaset da benn, ag emdroadur hor c'hêr a vlez da vlez. Keit ma oan Maer em eus bet da respont da zaeoù a-leizh, mes prantadoù bourrus zo bet asambl, prantadoù a genskoazell hag a gendiviz iveau. Keneve razh an oberou bras ha bihan a zo bet kaset da benn ne vehe ket bet fesonet hor c'humun evel m'emañ bremañ.

Me a faot din trugarekaat razh an dilennidi, ar wazourion ti-kêr, ar c'hevredigezhioù hag ar geodedizion, pand int bet doc'h ma sikour hed-ha-hed ar prantad-se. O fiziañs, o skoazzell hag o mennantez zo bet pouezus-bras d'houbererezh publik d'ober berzh.

Get un tamm from hag ar santimat bout graet berzh e vo klozet genin ar bajenn-mañ em buhez politikel. Bout Maer zo bet ur pennad-buhez ha n'heller ket ankouaat, ur pennad talvoudus e pep keñver, ha stad a vo ennon bepred get an hent a zo bet troc'h et asambl. D'ar re a zay àr ma lerc'h e laoskan ur gumun troet trema an amzer-da-zonet ha yac'h stad he argant.

Pand omp é krogiñ get ur blez nevez e hetan yec'hed ha levez ag ar gwellañ da razh ar geodedizion, ha ma hetou a finborte er pezh a ray ar bare da zonet e penn an ti-kêr.

Blead Mat !

Ar Maer,

**Le Maire, Ar Maer,  
Loïc LE TRIONNAIRE**



**Crédits** Directeur de publication : Loïc Le Trionnaire . Rédaction : Service communication et les élus. Photos : service communication, les élus, Freepik. Traduction bretonne : Office public de la langue bretonne . Conception : Oz'Idéa . Distribution : Jean-Claude Bohelay. Impression : Imprigraph. Label Imprimvert Papier 100% recyclé, fabriqué en France. Dépot légal : à parution

**Correspondants presse** Ouest-France : Eglantine Merse - eglantine.merse@yahoo.fr Le Télégramme : Isabelle Duglue - 06 50 86 27 43 . La Gazette du Centre Morbihan : olivia.ruello@wanadoo.fr . Sport : Oumar Bah - 02 97 60 63 16 / 06 07 80 70 96

**Mairie de Plescop.** 2 Place Marianne. www.plescop.bzh  
02 97 44 43 44 - accueil@plescop.bzh

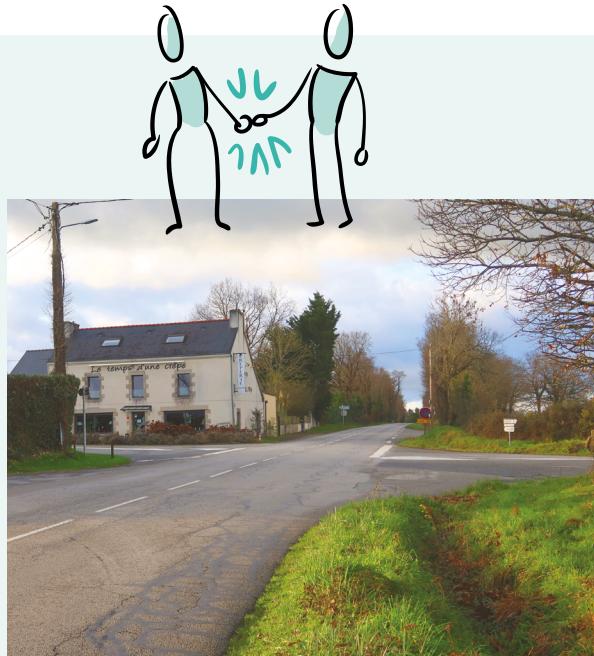
UNE COMMUNE



## Sécurisation du carrefour de Béléan

Dans le but de sécuriser les déplacements de tous, véhicules, vélos et piétons, le Conseil Départemental et les municipalités de Ploeren et Plescop ont signé le 13 mai 2024 une convention pour la réalisation d'un giratoire au carrefour de Béléan. Les études, menées par le Conseil départemental, sont en cours de finalisation. Ce projet structurant, dont le coût est estimé entre 250 000 € et 300 000 €, fait l'objet d'un financement partagé entre le Département (50%), la Ville de Ploeren (25%) et la Ville de Plescop (25%).

Les travaux sont actuellement retardés en raison d'une procédure foncière en cours.



## Roue Waroch

L'association Petra Neue organise la 28ème édition du Roue Waroch, événement culturel mélangeant les musiques du monde et la musique bretonne actuelle ! Rendez-vous les 20, 21 et 22 février à la salle polyvalente pour découvrir des artistes tels que Fadaa Freddy, Bonbon Vodou, Modkozmik Galactik, Annie Ebrel, Denez & O'Tridal et bien d'autres !

En amont, le **Chœur du Waroch propose un atelier chantant ouvert à tous les 3, 10 et 19 février.**

Venez découvrir et interpréter des chansons du répertoire de Bonbon Vodou en polyphonie. Que vous soyez chanteur confirmé ou non, âgé de 7 à 97 ans, aucun pré-requis n'est nécessaire ! Vous aurez l'opportunité de chanter avec les Bonbons Vodou lors de leur concert le vendredi 20 février. Les ateliers sont dirigés par la Cheffe de chœur Stéphanie Stozicky.

### Renseignements et inscriptions :

[lechoeurduwaroch@gmail.com](mailto:lechoeurduwaroch@gmail.com) / 06 65 12 25 94

Plus d'info sur [www.roue-waroch.fr](http://www.roue-waroch.fr)

Événement en partenariat avec la Ville de Plescop.

## Le verger citoyen : prochaine plantation le 10 février



Le 18 novembre, en mairie, une réunion ouverte à tous les plescopais a réuni les acteurs de la création du verger citoyen situé dans le quartier de Corn-er-Hoet, près du rond-point de Kermaria. Ils ont été rejoints par cinq nouveaux participants. Clim'Actions a présenté les possibilités d'extension du verger. D'autres projets ont été proposés par les participants : création d'un jardin aromatique, taille des vieux arbres, aménagement d'un espace de convivialité. **La prochaine plantation aura lieu le 10 février prochain.**

Clim'Actions mettra en place un suivi pédagogique avec les écoles pour sensibiliser les enfants à la biodiversité. L'association prévoit également la mise en place de formation à l'entretien des vergers. Par ailleurs, Morbihan Habitat crée un nouveau verger d'une dizaine d'arbres fruitiers à l'est de la ZAC de Park Nevez.

**Pour être tenu informé des activités du verger et participer aux prochaines plantations, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.**

**Inscription :** 02 97 44 43 44  
accueil@plescop.bzh

## La salle Alain Le Grand renommée en hommage à Alcime Sélard



L'inauguration s'est tenue en présence de sa famille le 20 décembre dernier

La dénomination de la salle communale Alain Le Grand était régulièrement source de confusion pour les usagers, son nom renvoyant à l'ensemble bâti auquel elle appartient ainsi qu'à la rue où elle se situe. En novembre dernier, le conseil municipal a décidé de la renommer en hommage à Alcime Sélard, grande figure de la vie plescopaise, qui s'est éteint en 2023 à l'âge de 90 ans.

Pendant plus de cinquante ans, Alcime Sélard a marqué la vie sociale, sportive et culturelle de Plescop. Il a été à l'origine ou acteur majeur de nombreuses initiatives locales : création de l'Oiseaux Club Vannetais, du club de basket de Plescop, de l'association Les Amis de la chapelle Saint-Hamon, participation à la fondation de l'Entente Sportive plescopaise aux côtés de Louis Allano, ou encore mise en place du Club d'Utilité et d'Éducation Canine.

Cette nouvelle dénomination rend hommage à son engagement exceptionnel au service de la commune et des Plescopais.

## Naissances

- Raphaël ARZE
- Céleste BESSONNIER
- Amine BLIOU
- Julem DEMIRKIRAN
- Rozenn FICHOT
- Isaac GROUX
- Noah HILLION PAGANO
- Melano IVA
- Andréa LE MARHOLLEC
- Livio LE PRIOL
- Roméo MÉREL
- Romy MUHAMMAD
- William POUPARD
- Lucien RAULT



## Etat civil

### Décès

- Daniel BERNARD
- Maria CAPITAINE
- Jean-Michel CASSOU
- Michel COINTO
- Jean-Yves COLIN
- Ernestine COLLET
- née LE FALHER
- Robert GUÉHO
- Bruce LANOY
- alérie LE BOULAIRE
- née TOSTEN
- Monique LE CROUCHENNEC
- Renan LE FUR
- Claude LE FRÊNE
- Marie-Thérèse LE GALL
- née LE DURAND
- Raymond LE GOUËDEC
- Bernard LE GOURRIÈREC
- Marie-Madeleine
- LE SCIÉLLOUR née RIVET
- Michel MÉLOU
- Raymond PÉRÈS
- Suzanne ROGER
- née GUYOMARD
- Daniel TOULOUSE

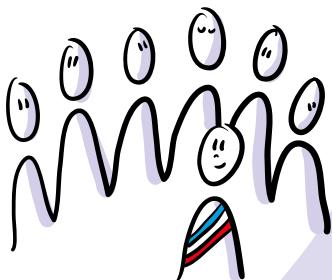
# ELECTIONS MUNICIPALES

## 2026

*Les élections municipales approchent. Elles se tiendront les dimanches 15 et 22 mars prochains, de 8h à 18h en salle polyvalente. Pour que chacun puisse exercer pleinement son droit de vote, voici les informations essentielles à connaître.*

### Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal, composé de 29 élus, définit les grandes orientations de la ville, , fixe les orientations de la ville, vote le budget, décide des projets (écoles, voirie, urbanisme, culture...) et élit le maire et les adjoints. Les séances sont publiques et se tiennent plusieurs fois par an.



Le conseil municipal désigne aussi les représentants de la commune au sein de golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVA), qui gère des compétences partagées comme les transports, l'aménagement du territoire ou encore la collecte des déchets.



### Quel est le rôle du Maire ?

Le Maire, élu par le conseil municipal, est le chef de la commune et le représentant de l'Etat. Il met en œuvre les décisions du conseil municipal, gère le budget, supervise les services municipaux, veille à la sécurité publique et signe les actes d'état civil.

### S'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections municipales, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française récemment. Dans les autres cas, comme un déménagement ou une première inscription, il faut effectuer une demande.

**L'inscription peut se faire en mairie, par courrier (jusqu'au 6 février) ou en ligne (jusqu'au 4 février) sur [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)**

### Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote, le vote par procuration permet à un électeur de votre choix de voter à votre place. Depuis 2022, vous pouvez désigner quelqu'un même s'il est inscrit dans une autre commune.

La démarche peut se faire de trois façons : en ligne via le téléservice Ma procuration, en remplissant le formulaire Cerfa à imprimer, ou directement sur place dans un commissariat, une gendarmerie ou

un tribunal. Il faut se présenter avec un justificatif d'identité.

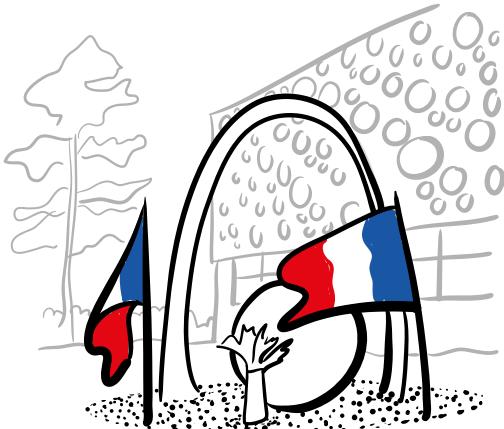
Faites la demande le plus tôt possible pour tenir compte des délais administratifs.

### Quelles pièces apporter les jours de vote ?

- La présentation d'une **pièce d'identité** est obligatoire : carte nationale d'identité, Passeport, Carte vitale avec photo, Carte d'invalidité ou mobilité inclusion avec photo. (liste non exhaustive). Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.
- La **carte d'électeur** n'est pas obligatoire mais elle facilite grandement le travail des assesseurs : ils peuvent vous retrouver rapidement dans le registre électoral, ce qui accélère le passage au bureau de vote.

## Les Marcels

La 13<sup>e</sup> édition des Marcels à Plescop, course solidaire dédiée à la lutte contre les cancers masculins, a rassemblé près de 2 500 participants les 18 et 19 octobre 2025. Ces deux journées ont brillamment combiné sport et sensibilisation, le tout dans une ambiance conviviale et solidaire. L'association a récolté 80 000 €, un don record ! Félicitations à l'association, aux bénévoles ainsi qu'aux coureurs et marcheurs de tous âges, et remerciements aux services techniques de la ville, fortement mobilisés pour assurer le bon déroulement de la manifestation.



## Commémoration du 11 novembre

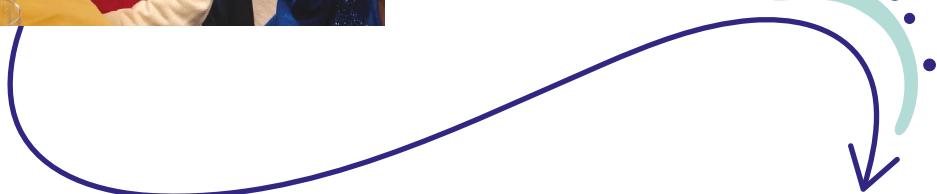
Les Plescopais se sont rassemblés pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France. Merci aux anciens combattants, porte-drapeaux, sapeurs-pompiers, jeunes élus du Conseil municipal de la Jeunesse, élèves des écoles Cadou et Sainte-Anne, l'association Chorale Harmonie et aux habitants d'avoir partagé ce moment de recueillement.

La cérémonie a également été marquée par la remise la médaille de bronze Jeunesse et Sports et de l'engagement associatif à Alain Morio.



## Repas des aînés

171 Plescopais âgés de 75 ans ou plus, ont participé le dimanche 16 novembre au repas des aînés, offert par le CCAS de Plescop. Les menus ont été décorés par les enfants de l'Accueil de loisirs et le repas s'est conclu par un quizz de culture général animé par les jeunes élus du CMJ. Un beau moment intergénérationnel, apprécié de tous les convives !





## Noël poétique au multi accueil !

En décembre, l'équipe du multi-accueil s'est mobilisée avec enthousiasme pour offrir aux enfants un véritable moment de magie. Chaque activité a été pensée avec soin, en tenant compte du rythme et des besoins de chacun. Cette année, notre calendrier de l'Avent était placé sous le signe de la nature, thème annuel du multi-accueil.

Jour après jour, les enfants ont découvert avec émerveillement un petit cadeau : livre, jouet ou gourmandise, toujours accompagnés des facéties de notre lutin Gustave, dont les bêtises ont fait rire petits et grands.

Pour préparer la fête, les enfants ont pris plaisir à décorer l'entrée du multi-accueil, apportant leur touche de couleur et de gaieté. Familles, élus et partenaires ont ensuite été chaleureusement accueillis pour partager un goûter convivial.

La compagnie À Fleur de Mot a offert un spectacle sur le thème de la nature, et a permis aux enfants de manipuler les instruments et éléments naturels pour une découverte sensorielle.



## Cérémonie des voeux

Le 9 janvier, le Maire, Loïc Le Trionnaire, a adressé ses voeux de nouvelle année à la population, réunie en nombre dans la salle polyvalente. Cette cérémonie, était marquée d'une émotion particulière puisqu'il s'agissait de ses derniers voeux en tant que Maire. Il s'est vu remettre la médaille du Sénat, par Simon Uzenat, sénateur, en reconnaissance de son engagement politique local depuis plusieurs décennies.

La soirée a également permis de revenir sur les projets structurants menés en 2025, de présenter le bilan de mandat du Conseil municipal des jeunes et de remettre des médailles de la Ville à Marie-Madeleine Calvez, pour son engagement bénévole au sein de Familles rurales et de la médiathèque, ainsi qu'à Laurent Le Brun, membre du conseil d'administration et ancien président de l'association Cyclo.

Élus et habitants se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié.



## Marché de Noël

Le marché de Noël, organisé le 14 décembre à l'Espace Culturel Le Poulpe a rencontré un franc succès, réunissant petits et grands des exposants locaux, des gourmandises, des animations et de la rencontre avec le Père Noël.



### Ecole René Guy Cadou

Des nouveaux jeux de cour ont été mis en place, ce qui fait le bonheur des enfants sur les temps de récréation : le « puissance 4 géant » fait notamment de nombreux adeptes.

Durant ce 1er trimestre, les classes de CM1 ont pu visiter le centre de tri du Poulfanc avant sa fermeture temporaire et vont se rendre bientôt à la Radio PLUM FM de Sérent. Les CM2 ont assuré leurs 6 séances de natation à la piscine de Grand Champ.

Les classes de CE1 et CE2 ont été invitées par l'association Petra Neue, à un concert de musique irlandaise au Poulpe, avec l'Irlandais Léonard Barry, l'un des plus grands joueurs de uilleann pipe de son pays. Une belle découverte pour nos élèves !

En fin d'année, les CM2 ont été invités au Poulpe en avant-première pour assister à une séance de théâtre d'objets ; ils ont été captivés par Mme Zaza qui leur a conté 2 histoires par l'intermédiaire d'objets minuscules. L'année civile s'est clôturée par une séance de cinéma financée par l'Amicale Laïque !



### Ecole Françoise Dolto

La première période de l'année scolaire s'est achevée sur de beaux projets. Les élèves de MS et GS ont participé à leur premier projet USEP avec le cross solidaire à Auray, permettant de récolter près d'une centaine de livres au profit du Secours Populaire.

De leur côté, les classes de TPS et PS ont profité d'une sortie au bois de Kerozer, où les enfants ont observé la nature et les couleurs de l'automne.

La deuxième période a débuté avec le spectacle de marionnettes « Bynocchio de Bergerac », vu à Elven par la classe bilingue breton et une classe de MS-GS. Le projet d'année sur la gourmandise se poursuit autour des sorcières et de leurs soupes, mêlant lectures d'albums et cuisine en classe.

Au mois de décembre, l'esprit de Noël s'est installé à l'école avec les lectures à la médiathèque, le spectacle « Un Noël en forêt » à l'espace culturel Le Poulpe et la venue très attendue du Père Noël en petit train.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2026 sont possibles dès maintenant pour les enfants nés en 2023 (petite section) et 2024 (toute petite section). Toute l'équipe de l'école maternelle Dolto vous souhaite une belle année 2026 !



### Ecole Sainte-Anne

La cour des primaires s'est récemment embellie avec l'installation d'un billodrome, un espace dédié aux jeux de billes qui connaît déjà un vif succès auprès des élèves. Cette nouveauté illustre notre volonté de rendre les temps de récréation encore plus ludiques et conviviaux.

Dans le même esprit festif, le marché de Noël, organisé le 12 décembre, a été une réussite. Grâce à la mobilisation des parents de l'APEL, une douzaine d'exposants ont proposé leurs créations et gourmandises, tandis que la chorale de l'école a charmé les visiteurs avec ses chants de Noël. Ce moment chaleureux a permis de renforcer les liens entre familles, enseignants et enfants.

Les célébrations de l'Avent ont également marqué cette période : tous les élèves se sont réunis à l'église pour partager un temps de préparation à Noël, symbole de fraternité et de joie.

Pour les plus jeunes, la magie de Noël s'est invitée dans les classes de maternelle avec le passage du Père Noël, qui a distribué chocolat et émerveillement. Et pour prolonger ces instants festifs, des séances de cinéma viendront enchanter les élèves avant les vacances.

En janvier, les élèves de CM2 sont partis en classe de neige à Cauterets du 4 au 10 janvier pour découvrir le ski et partager des moments inoubliables qui viendront enrichir leur parcours scolaire.

Merci à toutes les familles et partenaires pour leur soutien et leur engagement, qui permettent à notre école de vivre ces beaux projets !

# PÉDALER EN TOUTE SÉCURITÉ À PLESCOP

*Depuis de nombreuses années, la ville s'engage activement à améliorer le cadre de vie de ses habitants. Parmi ses priorités, le développement des mobilités douces occupe une place centrale : pistes cyclables, cheminements piétons sécurisés, aménagements adaptés... L'objectif ? Favoriser le vélo et la marche pour les déplacements du quotidien, et rendre la ville plus agréable à tous.*



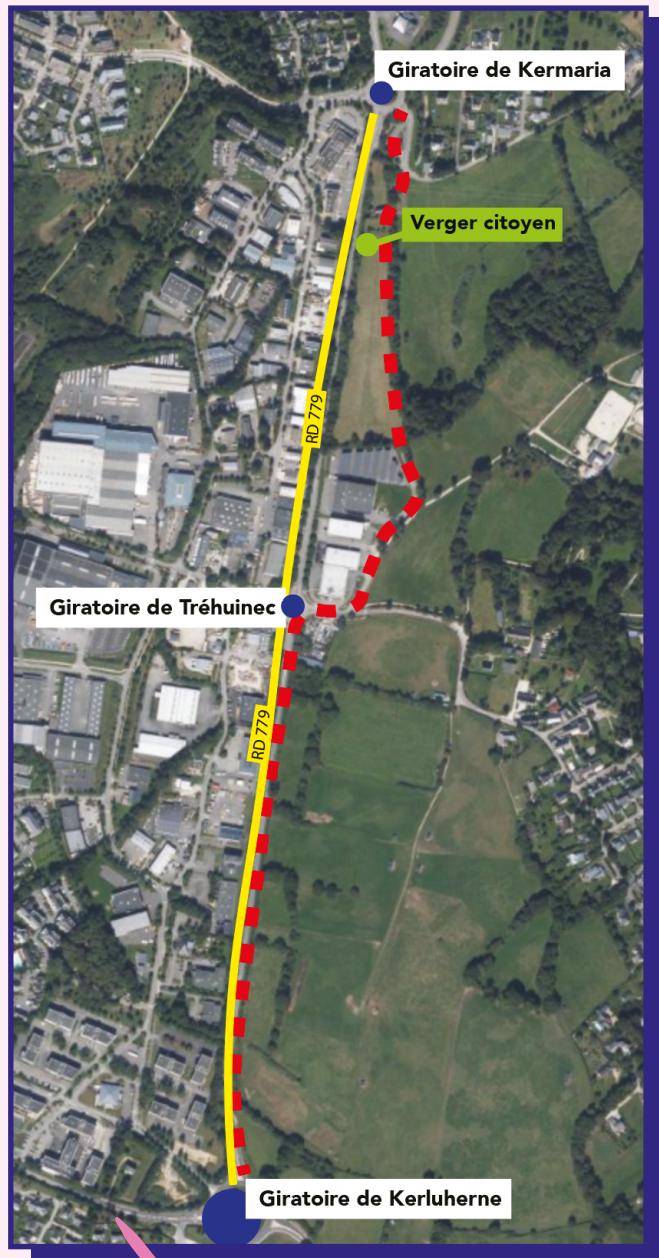
## La liaison cyclable Vannes-Plescop prolongée en 2026

L'usage du vélo poursuit sa progression dans notre ville, soutenu par Golfe du Morbihan Vannes agglomération, qui a achevé cet été l'aménagement cyclable reliant Vannes au giratoire de Kerluherne à Plescop.

Afin d'accompagner cette dynamique, les travaux se poursuivent avec la création d'une nouvelle piste cyclable de 1,8 km, dont la réalisation est prévue au cours de l'année.

Le tracé partira du giratoire de Kerluherne et s'étendra sur près de 1,8 km, en longeant notamment le verger citoyen du quartier Corn Houet, jusqu'au giratoire de Kermaria. Un raccordement au chaucidou de l'avenue du Général-de-Gaulle est également programmé.

En proposant un itinéraire continu, sécurisé et accessible, incluant la création de deux passerelles sur le territoire de Vannes, cet aménagement facilitera les déplacements quotidiens sur des distances de 5 à 10 km et constituera ainsi une alternative durable à l'usage de la voiture.





## Une voie partagée en cœur de bourg de Plescop



En octobre, des travaux ont été réalisés dans le secteur de la rue Barbetorte et du mail de la médiathèque l'Ancre, visant à préparer l'aménagement d'une nouvelle voie partagée. Dans la continuité de ces travaux, une intervention aura également lieu sur le parvis de l'église, en vue de prolonger la piste cyclable jusqu'à la rue Sainte-Anne.

Ce chemin en enrobé, offrira une surface lisse et sécurisée pour les utilisateurs, facilitera la cohabitation des usagers et contribuera à encourager les mobilités douces en cœur de ville.

Il est rappelé que les cyclistes doivent adapter leur vitesse afin de garantir la sécurité et le confort des piétons.

### Une continuité à venir

Des travaux sont programmés dans le courant de l'année pour assurer la continuité de la voie partagée entre la rue Alain Barbetorte et le rond-point de l'Europe, facilitant ainsi l'accès vers la Coulée verte.



**Le mot de  
Bernard Danet,  
adjoint à l'urbanisme,  
aux travaux, au cadre  
de vie et à la mobilité**

Je tiens à remercier les habitants bénévoles ayant participé au Comité participatif dédié aux déplacements. Ils ont aidé à identifier les améliorations possibles sur les cheminement doux, en centre-ville comme dans les villages.



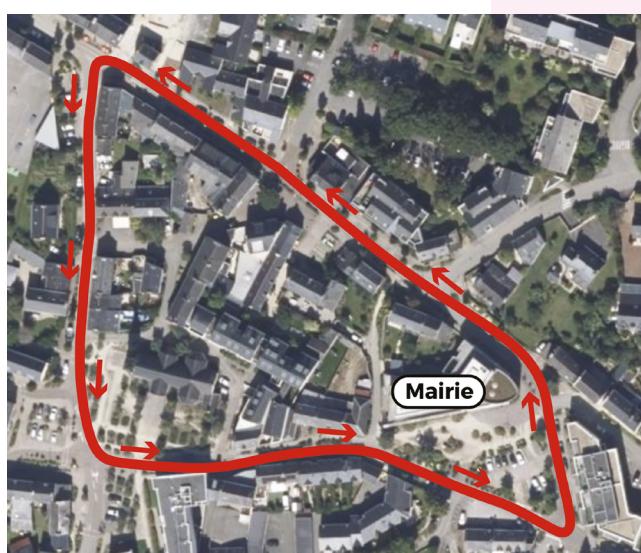
## Cyclistes : mise en place du sens unique en centre-ville

Prochainement, la municipalité mettra en place une nouvelle réglementation visant à renforcer la sécurité des cyclistes en centre-ville. **Dorénavant, la circulation à vélo à contresens est interdite dans certaines rues.** Cette mesure vise à réduire les risques d'accidents et à garantir des trajets plus sûrs pour tous les usagers de la route, piétons comme cyclistes.

Les cyclistes sont invités à respecter cette mesure et à rester vigilants, notamment aux intersections. La municipalité a décidé de réaliser des itinéraires de substitution, d'améliorer la signalisation, d'effacer les marquages au sol et de renforcer la présence de la police municipale pour accompagner cette nouvelle mesure.

### Les rues impactées :

- Rue du général de Gaulle (entre rue Saint-Pierre et la mairie)
- Place Marianne (entre allée Bal Vraz et le Crédit Agricole)
- Rue du verger (entre place de l'église et rue de la république)
- Rue Saint-Pierre





## Sécurité des cyclistes : les réflexes à adopter !

La sécurité à vélo ne se limite pas aux règles de circulation régies par le code de la route: elle passe aussi par un équipement adapté et un entretien régulier du vélo. Casque, lumières avant et arrière, gilet réfléchissant sont indispensables, surtout pour les trajets scolaires et en cette période hivernale.



## Sensibilisation auprès des collégiens

Le 9 décembre dernier, comme chaque année, la police municipale a réalisé un contrôle préventif devant le collège, vérifiant l'état des vélos élèves (lumières, freins, bon état général...). Une action qui vise à sensibiliser les jeunes cyclistes aux bons réflexes à adopter et à prévenir les accidents avant qu'ils ne surviennent.



## Travaux à venir



Création d'une voie partagée pour l'accès au rond-point de Champollion (zone des 3 Soleils)



Création d'un chaucidou (aménagement similaire à celui de l'avenue du Général de Gaulle), depuis la rue Sainte-Anne jusqu'à la place des Keriolet.

# Le Poulpe

ESPACE CULTUREL PLES COP



## AVRIL

- Kaolila**  
Musique blues/rock  
Vendredi 3 avril à 20h



## FÉVRIER

- Melodiam Meam**  
Musique classique - Samedi 7 février à 20h



- “Peuples du froid” par Le Cercle des Voyageurs**  
Projection - Jeudi 12 février à 14h15



## MARS

- Le Cas Martin Piche de Jacques Mougenot (Arts en Scène)**  
Théâtre - Samedi 7 mars à 20h



- Bastard de Krismenn Teatr Piba**  
Théâtre et musique  
Vendredi 13 mars à 19h  
*Crédit photo : Sébastien Durand*



- “Australie” par Le Cercle des Voyageurs**  
Projection  
Mardi 31 mars à 14h15



- « Du jazz sur les ondes »**  
restitution en présence des classes participantes au dispositif Éducation Artistique et Culturelle (EAC) de Golfe Morbihan - Vannes agglomération  
En partenariat avec Vannes Echo Jazz  
Jeudi 30 avril à 14h

- Photons**  
Musique jazz à 21h, en partenariat avec L'Echonova



## Vos rendez-vous culturels

*L'Espace Culturel Le Poulpe dévoile sa programmation pour les six prochains mois ! Concerts, théâtre, projections, expositions viennent rythmer la vie culturelle de notre ville, offrant aux habitants de tous les âges, une programmation culturelle pour tous les goûts !*

### MAI

- **Soirée des Trophées d'Impro du Morbihan**

Improvisation théâtrale  
Samedi 7 mai à 19h



- **"Polifonia" de Barrut**

Musique - Samedi 23 mai à 19h  
Première partie : Multipassa



- **Concert de fin d'année**

Association Plescophonie  
Samedi 30 mai



### JUIN

- **Danse cabaret**

Association Danse avec moi  
Samedi 6 juin

- **Gala de danse (section Petite)**

Association AFR  
Dimanche 7 juin

- **Bloom Games (jeu de construction)**

Samedi 13 juin  
• 10h30 - 13h  
• 14h - 16h30

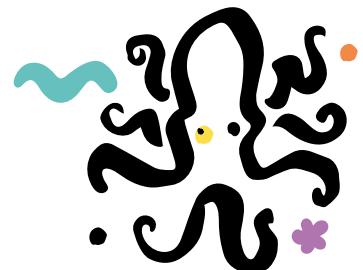
- **Madame Zaza, diseuse de belles aventures par la Cie 7e tiroir**

Contes et théâtre d'objets  
Samedi 13 juin à 17h30



- **Chasseurs de sons par Hocine Hadjali**

Récit et Musique  
Vendredi 26 juin à 18h



# Les expositions dans le hall

## Février / mars

- « **Tambours battantes** »  
Partenariat avec l'association Petra Neue dans le cadre des Avants Waroch  
Mi-février au 1er mars



- **Marité Collias - Peinture**  
Mars
- **La Grande Lessive**  
Installation artistique éphémère et collective, reposant sur le principe de l'étendage du linge comme dispositif d'exposition.  
16 mars
- **Associations Pot'Art et AFR**  
Peinture et poterie  
Du 26 au 31 mars

## Avril / mai / juin

- « **En liberté dans la ville** »  
Jean-Pierre Dupuich & Thierry Le Baill Avril (tout le mois)
- **Olivier Graveleau**  
Peinture  
Mai



- « **Les bruits de la passion** »  
Hocine Hadjali  
Juin

## Billetterie

**En ligne sur :**  
<https://billetterie-lepoulpe.mapado.com>

**Au Poulpe, aux horaires d'ouverture et 30 minutes avant le spectacle :**  
Mardi : 16h-18h30  
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h30  
Jeudi : 16h-18h30  
Vendredi : 16h-18h30  
Samedi : 9h-12h30

## Informations pratiques

**88 avenue du général de Gaulle  
56890 Plescop**  
lepoulpe@plescop.bzh  
02 30 31 00 78



# PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

La ville de Plescop s'engage résolument pour l'éducation et le bien-être des enfants avec son nouveau **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** pour la période **2025-2028**. Ce projet ambitieux est le fruit d'une large concertation : parents, enseignants, associations, élus et agents ont participé activement à des réunions et échanges pour construire un projet cohérent et qui rassemble chacune des parties prenantes.

Le PEDT n'est pas uniquement un document administratif : c'est un **outil stratégique de cohérence éducative**. Il permet :

- de structurer l'offre d'activités périscolaires et aussi extrascolaires en articulant actions éducatives et services aux familles,
- de coordonner les partenaires éducatifs de la ville (écoles, associations, services municipaux et familles),
- d'assurer la continuité entre l'école et les temps périscolaires,
- d'ouvrir droit à certains soutiens, financements et accompagnements institutionnels (ex. : Plan Mercredi, CAF, Éducation Nationale)
- de renforcer l'inclusion, le lien social et le soutien à la parentalité.

## Les priorités fixées pour les trois prochaines années sont les suivantes :

- **Promouvoir des pratiques inclusives et respectueuses pour mieux-vivre ensemble dans le cadre du développement durable** : offrir à chaque enfant un cadre éducatif respectueux et ouvert à la diversité
  - Interconnaissance de chaque acteur
  - Reconnaissance et renforcement du rôle des familles - actions d'accompagnement à la parentalité
  - Mixité et inclusion de tous notamment à travers des partenariats locaux, la formation des agents, des activités adaptées à tous...
  - Lien à la nature, ...

*Légende photo : En octobre, Marc Foucher, Plescopais élu Meilleur Ouvrier de France en cuisine a proposé des animations autour de la cuisine à l'accueil de loisirs Les Ples'copains (3/9 ans)*

- **Accompagner chaque enfant et sa famille dans un parcours d'épanouissement personnel et collectif : accompagner les jeunes dans leur parcours scolaire et personnel**
  - Redynamisation de la pause méridienne
  - Contribution au bien-être global de l'enfant
  - Intégration des familles et enfants dans l'élaboration de certaines actions
  - Développement de passerelles inter-services
  - Consolidation des partenariats avec les associations du territoire, ...
- **Développer l'autonomie, l'engagement et la citoyenneté des enfants et des jeunes** : développer des projets qui donnent envie de s'impliquer pour la collectivité
  - Recherche de l'autonomisation de l'enfant entre les différentes étapes de sa vie
  - Valorisation de l'enfant ou du jeune et de sa capacité à s'impliquer
  - Formation du jeune aux outils numériques
  - Continuité des actions intergénérationnelles
  - Développement de l'ouverture à la culture et au monde
- **Des actions concrètes ont déjà été mises en œuvre en 2025**
  - **Petite enfance** : amélioration des modes d'accueil et accompagnement des familles, réactualisation du projet d'établissement du multi'accueil (en cohérence avec le PEDT)
  - **Enfance et jeunesse** : activités périscolaires enrichies avec la mise en place de partenariats avec les associations Aïkido, Boxe, Handball, Chorale Harmonie, Art des mains, projets culturels et sportifs, ateliers citoyens, travail sur le plaisir à la cantine au sein du restaurant scolaire
  - **Égalité des chances** : dispositifs pour rendre la culture et le sport accessibles à tous.

**Et... des actions à venir :** actions partenariales avec le RPE, mise à jour des projets pédagogiques des structures enfance jeunesse, etc. Chaque année, le PEDT sera évalué et ajusté de manière collective pour rester en phase avec les besoins des familles et les évolutions du territoire. Les habitants seront régulièrement informés des avancées et invités à contribuer.

**Le document du PEDT est visible sur le site internet de la ville rubrique Enfance-Jeunesse.**

## Permanences sociales

Afin de soutenir au mieux les Pescopais confrontés à des difficultés du quotidien, le CCAS propose plusieurs permanences gratuites assurées par des professionnels à l'écoute et disponibles sur rendez-vous.

### Assistant social

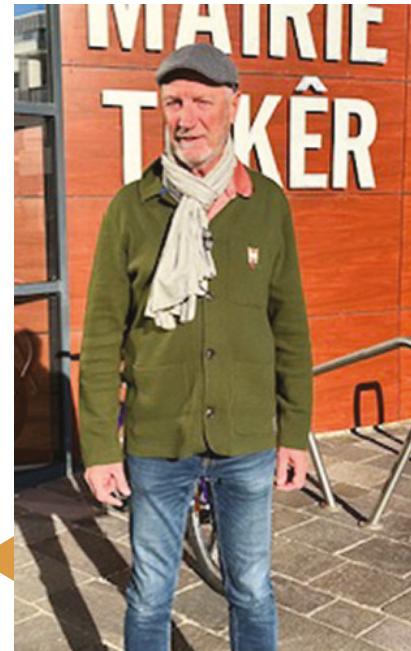
Christophe NICOLAY, assistant social du Conseil Départemental du Morbihan intervient le mardi après-midi et le vendredi après-midi sur rendez-vous pour conseiller et aider les personnes dans le besoin sur les prestations et de services octroyés par le département aux personnes en difficultés sociales (handicap, vieillesse, difficultés sociales, difficultés financières.)

### Avocate

Une avocate vous conseille dans le cadre d'une permanence qui se tient sur rendez-vous le premier mercredi du mois de 9h à 12h. Elle répond aux questions relatives aux séparations et divorces, à la défense des victimes (de violences, vols, dégradations, etc), aux procédures d'assistance éducative, tutelles et curatelles. Le premier rendez-vous est gratuit.

### Conciliateur de justice bénévole

Lionel GIBIER, conciliateur de justice auprès du tribunal, est spécialisé dans la résolution amiable des litiges : troubles de voisinage, différends entre personnes, litiges de la consommation (avec artisans, commerçants ...), litiges entre locataires, bailleurs, copropriété, baux commerciaux et droit rural.



## Ciné-sénior

Le CCAS propose, en lien avec le Cinéville Parc Lann, une action ciné séniors, permettant aux aînés de se rencontrer et de partager une sortie culturelle.

Une séance par mois est proposée aux personnes qui s'inscrivent auprès du CCAS pour pouvoir bénéficier de séances en effectifs restreints et à un tarif préférentiel (habituellement le dernier mardi après-midi de chaque mois).

Cette action est complémentaire avec les actions déjà mises en place dans le cadre de la lutte contre l'isolement (activités collectives ou visites de convivialité à domiciles par des bénévoles ou volontaires en service civique) ou les actions diverses de prévention à destination de ce public.



**informations et inscriptions**

Centre Communal d'Action Sociale  
Mairie de Pescop, 2 Place Marianne 56890 Pescop  
Téléphone : 02 97 44 44 00  
Mail : accueilsocial@pescop.bzh

dans la

## VILLE

## Nicolas Chiron, lauréat du Prix Goût et Santé



**Quelques années après l'ouverture de son restaurant "On se met à Table" dans la zone commerciale des 3 Soleils, Nicolas Chiron, cuisinier restaurateur, vient de remporter dans la catégorie "recettes à conserver" du concours Prix Goût & Santé organisé par la MAAF.**  
**Un honneur pour cet artisan passionné, qui fait rimer savoir-faire et valeurs dans des bocaux sains et raffinés.**

**Vous avez remporté le Prix dans la catégorie "recettes à conserver". Ce concours valorise les artisans des métiers de bouche qui créent des recettes alliant plaisir gustatif et équilibre alimentaire. Que représente-t-il pour vous ?**

Remporter cette catégorie est pour moi une reconnaissance de mon engagement, de mon éthique culinaire. J'ai à cœur de rendre la cuisine raffinée accessible à tous, en travaillant avec des produits frais et locaux, en préservant le goût et les nutriments grâce à la pasteurisation, et en proposant des plats aussi sains que savoureux.



### Comment s'est déroulée la finale du concours ?

La finale s'est tenue le 13 octobre dernier à Paris, à l'école de cuisine de Thierry Marx. Nous étions 12 finalistes sélectionnés parmi 62 candidatures. Nous avions trois heures pour réaliser notre plat, puis quinze minutes pour le présenter devant un jury composé de chefs, nutritionnistes, critiques culinaires et journalistes, présidé par le chef Thierry Marx. Ce fut un défi intense et une expérience formidable de pouvoir cuisiner pour lui et d'échanger avec un chef de cette envergure.



### Quel plat avez-vous présenté au jury ?

J'ai créé une recette raffinée, avec raviole maison, qui unit la mer et la terre dans un équilibre subtil de saveurs et de bienfaits nutritionnels. Elle associe araignée de mer et langoustine, parfumées à l'estragon, sur un velouté de brocolis bio préparé de manière légère, afin de conserver ses vitamines, ses fibres et ses propriétés antioxydantes. J'avais à cœur de proposer un plat qui rend aussi hommage à notre terroir breton !

### Comment est née votre idée de concevoir une cuisine gastronomique dans des bocaux ?

Le concept est né pendant le confinement, alors que j'étais restaurateur à Arradon, les bocaux à emporter rencontraient un vrai succès. J'ai alors ouvert "On se met à Table" à Plescop en 2022, avec une boutique, une salle de 20 couverts et une gamme de plats en bocaux. Mon équipe et moi avons à cœur de créer des recettes à base de produits frais, qui mettent en valeur les saveurs, tout en étant adaptées à la conservation en bocal. Grâce à la pasteurisation, nos plats se conservent naturellement pendant un mois au réfrigérateur, sans conservateurs ni additifs, tout en préservant leurs qualités gustatives et nutritionnelles.

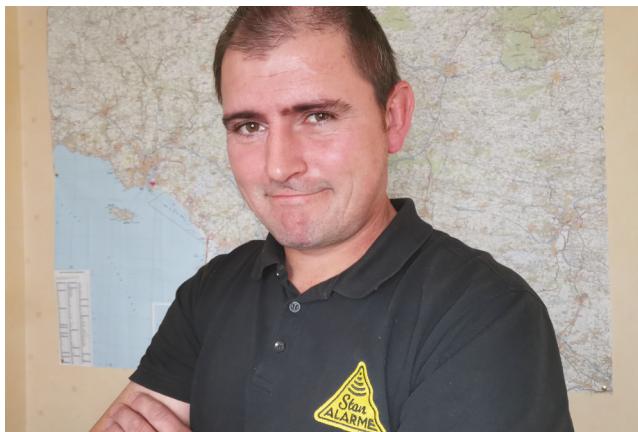


LA RECETTE QUI A CONQUIS LE JURY EST DISPONIBLE AU RESTAURANT !

## Nouvelles entreprises

### Stan Alarme

Vente et installation de systèmes de sécurité



Stanislas Oger propose des systèmes de sécurité, alarmes et caméras pour les professionnels et les particuliers. Il se déplace du lundi au vendredi pour de l'installation, dépannage et entretien sur l'ensemble du Morbihan.

Tél : 07 69 63 25 67

Mail : stanalarme@gmail.com

Site internet : [www.stanalarme.fr](http://www.stanalarme.fr)

### Hors du temps

Escape Game & Bar à jeux de société



Hors du Temps propose des escape games immersifs et un bar à jeux convivial. Un lieu unique pour jouer, enquêter, partager et vivre des expériences inoubliables entre amis, en famille ou entre collègues.

3 rue Blaise Pascal 56890 Plescop

Tél : 06 32 10 60 20

Site internet : [www.horsdutemps56.fr](http://www.horsdutemps56.fr)

### Tartine Carrée

Restauration



Sandwicherie familiale, Tartine Carrée propose des sandwichs gourmands avec des produits de saison. Découvrez également des pâtisseries faites maison et le sandwich de la semaine, le tout dans un espace convivial.

3 rue Blaise Pascal 56890 Plescop

Tél : 06 32 10 60 20

### Le Curiosa

Restauration



Nadège a ouvert le Curiosa, un salon de thé-restauration, crêperie proposant vins, cocktails, planches et produits locaux. Le Curiosa propose également des ateliers et des événements autour du goût, de l'art et de l'échange.

80 Av. du Général de Gaulle, 56890 Plescop

# Sortir à PLESCOP

## Février

### Tout le mois

**Exposition « Paléocéan »**  
par Gwendal Adam, paléontologue  
Médiathèque l'Ancre



### 10 février

#### Concours de belote

Club du Bon Temps  
Salle R. Le Studer

### 3, 10, 19 février

#### Atelier de chants (Roue Waroch).

Voir page 3 du magazine

### 20, 21 et 22 février

#### Roue Waroch

Complexe sportif



## Mars

### Tout le mois

#### Exposition sur les doudous

Médiathèque l'Ancre

### 1er mars

#### Vide grenier

Apel Sainte-Anne  
Complexe sportif

### 7 mars

#### Atelier intergénérationnel

“raconte-moi ton doudou” - 10h30

#### Atelier de peluchologie

14h30

Médiathèque l'Ancre



### 14 mars

#### Conférence "La clinique du doudou"

par Florence Lucas - 14h

#### Atelier "Mon petit ours de poche"

10h30

Médiathèque l'Ancre

### 15 et 22 mars

#### Elections municipales

Salle polyvalente



### 21 mars au 4 avril

#### Exposition interactive

par Léna Mazilu

Médiathèque l'Ancre

### 24 mars

#### Concours de belote

Club du Bon Temps  
Salle R. Le Studer

### 27 mars

#### Carnaval

Amicale Laïque de Plescop  
Salle polyvalente

### 28 mars

#### Soirée animée par Anim'tes sons

Salle polyvalente

## Avril

### 11 avril

#### Championnat et 30 ans de l'ES

Plescop Savate Boxe Française  
Complexe sportif

### 18 avril

#### Tournoi de pétanque

par Pétanques Loisirs  
Bouledrome

### Rendez-vous culturels

La programmation complète de la médiathèque et de l'espace culturel Le Poulpe est à retrouver en ligne sur [www.plescop.bzh](http://www.plescop.bzh)

Pour connaître les dates de championnats des associations sportives, rendez-vous sur leur site internet :

ESP Basketball : [www.espbb.fr](http://www.espbb.fr)

ESP Football :

@E.S.PlescopFooball (Facebook / Instagram)

ESP Handball :

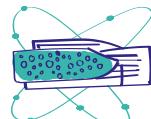
[www.plescophandball.fr](http://www.plescophandball.fr)

Plescop Meucou ES Tennis :

<https://tenup.fft.fr/club/52560481>

ESP Tennis de Table :

[www.tennis-de-table-plescop.fr](http://www.tennis-de-table-plescop.fr)



# CALENDRIER DE COLLECTE 2026

PLESCOP

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL											
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
1			1	2	3	4	5			1	9			1	14		1	2	3	4	5											
2	5	6	7	8	9	10	11	6	2	3	4	5	6	7	8	10	2	3	4	5	6	7	8	15	6	7	12					
3	12	13	14	15	16	17	18	7	9	10	11	12	13	14	15	11	9	10	11	12	13	14	15	16	13	14	15	16	19			
4	19	20	21	22	23	24	25	8	16	17	18	19	20	21	22	12	16	17	18	19	20	21	22	17	20	21	22	23	26			
5	26	27	28	29	30	31		9	23	24	25	26	27	28		13	23	24	25	26	27	28	29	18	27	28	29	30				
															14	30	31															
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT											
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
18			1	2	3		23	1	2	3	4	5	6	7	27		1	2	3	4	5	31			1	2						
19	4	5	6	7	8	9	10	24	8	9	10	11	12	13	14	28	6	7	8	9	10	11	12	32	3	4	5	6	7	9		
20	11	12	13	14	15	16	17	25	15	16	17	18	19	20	21	29	13	14	15	16	17	18	19	33	10	11	12	13	14	16		
21	18	19	20	21	22	23	24	26	22	23	24	25	26	27	28	30	20	21	22	23	24	25	26	34	17	18	19	20	21	23		
22	25	26	27	28	29	30	31	27	29	30					31	27	28	29	30	31				35	24	25	26	27	28	30		
																									36	31						
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE											
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
36	1	2	3	4	5	6	40			1	2	3	4		44		1	49	1	2	3	4	5	6								
37	7	8	9	10	11	12	13	41	5	6	7	8	9	10	11	45	2	3	4	5	6	7	8	50	7	8	9	10	11	13		
38	14	15	16	17	18	19	20	42	12	13	14	15	16	17	18	46	9	10	11	12	13	14	15	51	14	15	16	17	18	20		
39	21	22	23	24	25	26	27	43	19	20	21	22	23	24	25	47	16	17	18	19	20	21	22	52	21	22	23	24	25	27		
40	28	29	30					44	26	27	28	29	30	31		48	23	24	25	26	27	28	29	1	28	29	30	31				
															49	30																



## LES BONS GESTES POUR LA COLLECTE



### DANS LE BAC VERT

les ordures ménagères en sacs fermés



### DANS LE BAC JAUNE

tous les emballages et papiers en vrac,  
sans sac



### DÉPOSEZ VOS BACS LA VEILLE

À PARTIR DE 19 H SUR LES POINTS VERTS,  
poignées côté route



### RENTREZ DÈS QUE POSSIBLE VOS BACS

après la collecte



## ORDURES MÉNAGÈRES

Votre bac est collecté  
chaque semaine le

Mercredi



## EMBALLAGES ET PAPIERS

Votre bac est collecté  
tous les 15 jours le

Vendredi semaine impaire



## ATTENTION SEMAINE À JOUR FÉRIÉ ↗

LE JOUR DE COLLECTE EST DÉCALÉ AU LENDEMAIN



## BIODÉCHETS

Compostage individuel ou collectif



UN DOUTE, UNE QUESTION ?

02 97 68 33 81 - [dechets@gmvagglo.bzh](mailto:dechets@gmvagglo.bzh) - [golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh](http://golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh)